



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Services Procurement-Instruments Management
Division/Approvisionnement de services-Gestion des
instruments
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
10 Wellington Street
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet PASS SA 2018	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZQ-180001/D	Date 2019-05-10
Client Reference No. - N° de référence du client E60ZQ-180001	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier 006zq.E60ZQ-180001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZQ-006-34673	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2019-03-01 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2100-12-31	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: de Leon, Philip	Buyer Id - Id de l'acheteur 006zq
Telephone No. - N° de téléphone (613) 302-0769 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZQ-180001/D

Amd. No. - N° de la modif.
A002

Buyer ID - Id de l'acheteur
006ZQ

Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZQ-180001

File No. - N° du dossier
006zqE60ZQ-180001

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La présente modification vise à :

- Identifier un changement à la date de clôture de la période de Mise à jour 2 de la DAMA
- Corriger les abréviations utilisées pour les exigences techniques obligatoires 2 et 3 dans la version française de la DAMA; et
- Répondre aux questions soumises

A. Date de clôture de la période de Mise à jour 2

La date de clôture initiale fixée pour la période de Mise à jour 2 de la DAMA dans le SSPC était le 30 juin 2019, qui est un dimanche. Conformément au calendrier indiqué dans la clause 6A.5 de la DAMA, *Occasion continue de qualification*, les dates de clôture des périodes de Mise à jour seraient le dernier jour ouvrable du trimestre de l'exercice financier, soit le 28 juin 2019 pour la période de Mise à jour 2.

B. Abréviations françaises des exigences techniques obligatoires No 2 et 3

Dans la version française de la DAMA, le tableau intitulé *Exigences* de la clause A3 de la pièce jointe A, *Critères d'évaluation technique* :

SUPPRIMER : MT2 et MT3.

INSÉRER : EO2 et EO3, respectivement.

C. Questions et réponses – Ensemble 1 :

Q1	<p>Selon notre compréhension actuelle, le modèle de sommaire/description de projet figurant à la clause A4 de la pièce jointe A, Critères d'évaluation technique, doit être utilisé pour illustrer l'expérience d'une personne.</p> <p>a. Devons-nous fournir le même niveau de détail pour les projets de l'exigence technique obligatoire 2 (EO2) que pour ceux du EO1, afin de déterminer où, quand et comment notre personnel a acquis son expérience? Devons-nous utiliser le modèle de sommaire/description de projet de la clause A4 uniquement aux fins de notre soumission pour l'EO2?</p> <p>b. Pour le champ « Valeur du projet » spécifiquement, devrait-il s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none">• du total des honoraires gagnés sur le projet au niveau de l'entité (comme les résumés de projet au niveau de l'entité)?• seulement du total des frais facturés pour cette personne dans le cadre d'un projet particulier?• « sans objet » pour les descriptions de projets individuels, puisque dans le modèle on précise « le cas échéant »?
R1	<p>a. Le modèle de sommaire/description de projet fourni dans la clause A4 de la pièce jointe A est le format qui est fortement recommandé d'utiliser pour répondre aux critères EO1 et EO2. Étant donné que des « <i>données détaillées pour préciser où, quand et comment ils ont acquis leur expérience</i> » sont demandées afin de démontrer l'expérience du fournisseur et de ses ressources proposées [conformément à la clause A1.1 a) de la même pièce jointe], un sommaire/une description qui adresse tous les aspects identifiés dans le modèle fourni à la clause A4 devrait satisfaire à cette exigence.</p>

	<p>b. Ce champ du modèle ne s'applique pas à l'expérience des ressources (c.-à-d. le critère EO2). Contrairement aux critères techniques obligatoires au niveau de l'organisation (c.-à-d. le critère EO1), il n'est pas nécessaire que l'expérience des ressources rencontre un seuil de valeur minimale en dollars.</p>
Q2	<p>En ce qui concerne les exigences minimales obligatoires en matière d'expérience mentionnées à l'annexe A, <i>Énoncé des exigences</i>, pourriez-vous expliquer ce que l'on entend par nombre cumulatif d'années d'expérience dans une catégorie particulière de personnel et sur une période de 10 ans (p. ex. cumulatif ou consécutif)?</p>
R2	<p>Le nombre cumulatif d'années d'expérience est la période de temps totale pour tous les projets pertinents qui sont présentés dans une soumission pour une ressource proposée et sont basées sur « <i>les dates de début et de fin (mois et année au minimum)</i> » identifiées pour ces projets [conformément à la clause A1.1 b) de la pièce jointe A]. Cette expérience ne doit pas nécessairement être consécutive, c.-à-d. qu'il peut y avoir une interruption entre les échéanciers des projets; cependant, les échéanciers des projets doivent être compris dans la période qui commence 10 ans avant la date de clôture de la période de Mise à jour applicable et toute période commune ne doit pas être comptée plus d'une fois.</p> <p>Pour illustrer chacun de ces concepts, voici un exemple basé sur la période de Mise à jour 2 :</p> <p>La ressource X est proposée au niveau du partenaire pour le volet 1, Vérification interne, et les trois projets suivants sont inclus dans la présentation pour démontrer une partie des huit années d'expérience en vérification requises pour cette catégorie de ressources :</p> <ul style="list-style-type: none">• Projet 1, mené de mars 2009 à novembre 2009;• Projet 2, mené de février 2010 à décembre 2010; et• Projet 3, mené d'avril 2010 à juin 2010. <p>En supposant que chacun des projets était considéré comme une « expérience de vérification », les années d'expérience cumulatives pour les trois projets seraient de 1,333 années (16 mois) au total, chaque projet comptant respectivement pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• Projet 1 = 5 mois, car seule l'expérience acquise après juillet 2009 s'inscrirait dans la période de 10 ans précédant la date de clôture de la période de la Mise à jour 2 (c.-à-d. de juillet 2009 à juin 2019);• Projet 2 = 11 mois, qu'il y ait ou non un écart entre les projets 1 et 2; et• Projet 3 = 0 mois, car l'ensemble de l'échéancier de ce projet chevauchait celui du projet 2.
Q3	<p>Quel niveau de détail est attendu pour chaque personne en ce qui a trait à l'exercice d'expérience cumulative et non cumulative acquise au cours des 10 dernières années? Devrait-il y avoir plus de détails sur la portion cumulative de l'exigence relative à l'expérience?</p>
R3	<p>Veuillez-vous référer à la réponse R1 ci-dessus pour le niveau de détail des projets présentés pour chaque ressource proposée.</p>
Q4	<p>En ce qui concerne la clause A1.1 a) de la pièce jointe A (« <i>Les fournisseurs devraient fournir des données détaillées pour préciser où, quand et comment ils ont acquis leur expérience</i> ») :</p> <p>a. Est-ce que « où » signifie l'endroit où les travaux ont été achevés (p. ex. en Ontario? Au Canada?)</p>

	<p>b. Le « comment » signifie-t-il la façon dont la personne a acquis l'expérience, c.-à-d. quelles étaient les circonstances qui ont nécessité notre aide ou notre participation, p. ex. nomination par un tribunal, nature des besoins du client?</p>
R4	<p>a. « Où » ne fait pas référence à l'emplacement géographique, mais plutôt à qui les services ont été fournis.</p> <p>b. « Comment » ne fait pas seulement référence aux circonstances qui ont nécessité votre aide ou votre participation, mais aussi aux activités qui ont été menées afin de démontrer que le projet représente une expérience pertinente.</p>
Q5	<p>Nous avons participé à de nombreux projets confidentiels. Nous supposons que les références des clients ne s'appliqueront qu'aux projets publics. Pouvons-nous inclure des projets confidentiels (description générique du client), mais avec des détails sur le projet et les tâches et les rôles d'une personne dans de tels projets confidentiels pour mettre en valeur son expérience (à la fois cumulative et sur une période de 10 ans) ou la préférence serait-elle d'illustrer uniquement des projets publics?</p>
R5	<p>Oui, il est possible d'inclure des projets confidentiels sans identifier spécifiquement le client, mais le niveau de détail fourni doit être suffisant pour démontrer où, quand et comment l'expérience a été acquise.</p>
Q6	<p>Veillez confirmer qu'au moins trois références de clients sont requises pour chaque ressource proposée afin de démontrer la conformité au critère EO2 et que la même référence de client et le même projet peuvent être utilisés par plus d'une ressource. Certains de nos projets sont de grande envergure et peuvent se poursuivre, par exemple, pendant plus d'un an avec un certain nombre de nos collaborateurs impliqués dans un même engagement, mais ayant des rôles différents.</p>
R6	<p>Confirmé; trois références doivent être fournies pour chaque ressource proposée et la même référence peut être utilisée pour plusieurs ressources et dans plusieurs volets.</p>
Q7	<p>Veillez indiquer la page couverture qui devrait être incluse dans une soumission à l'une des périodes de Mise à jour de la DAMA</p>
R7	<p>Il n'est pas nécessaire qu'une copie signée de la page couverture de la DAMA soit incluse dans une soumission pour une période de mise à jour. Toutefois, la page couverture d'une soumission devrait clairement indiquer le numéro de la demande de la DAMA et la période de Mise à jour - p. ex. E60ZQ-180001/D, période de Mise à jour 2.</p>

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.